

Créer sa micro-entreprise

RS5070 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310
Formacode(s)	32047, 13250
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/01/2020
Date d'échéance	27/01/2025

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

20 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 20 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CAMPUS DES METIERS DE MOSELLE	18572204800153	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE	18670223900093	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	18974011100019	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	13000583800011	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	18972001400019	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION OCCITANIE, PYRENEES-MEDITERRANEE	13002793100018	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	13002607300010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	13002794900010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION CORSE	13002804600014	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION DES PAYS DE LA LOIRE	13002068800011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 20 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5070-creer-sa-micro-entreprise/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Près d'une entreprise sur deux se crée en micro-entreprise (auto entrepreneur). Les modalités de création et de gestion sont allégées et sont un tremplin pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale à titre principal ou en complément d'une autre activité. Le futur entrepreneur est un chef d'entreprise qui doit réaliser des arbitrages dès la

création, le lancement de l'activité, notamment en matière d'investissement et de trésorerie. La certification s'adresse aux porteurs de projet ayant retenu de démarrer leur activité en micro entreprise. La certification vise à renforcer les compétences entrepreneuriales du créateur d'entreprise et à passer du concept, de l'idée d'activité à sa matérialisation effective, si toutes les conditions sont remplies. La certification permet au porteur de projet de mesurer la faisabilité ainsi que les conditions et critères selon lesquels l'aventure est raisonnablement possible. Il est amené à déterminer notamment si le régime de la micro entreprise est approprié à son objectif et à son projet de vie, à arbitrer si son projet est faisable et rentable et à procéder, si nécessaire, à l'immatriculation (création administrative) de l'entreprise en toute sécurité.

L'auto-entrepreneur (micro-entrepreneur) est un chef d'entreprise qui doit organiser et gérer au quotidien son entreprise, surtout s'il travaille en sous-traitance ou par l'intermédiaire d'une plateforme de mise en relation, compétences développées et attestées par la certification.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Réaliser le tableau de bord ;
- Gérer la trésorerie ;
- Tenir le livre d'achat, le livre de recettes ;
- Émettre devis et factures conformes ;
- Calculer le chiffre d'affaires, le résultat, anticiper les seuils et les éventuels changements de régimes ;
- Procéder aux télédéclarations sociales et fiscales obligatoires ;
- Créer administrativement l'entreprise par voie dématérialisée.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé du conseiller de développement économique (issu de la chambre de métier et de l'artisanat) et du formateur.

Base légale

Date de décision	27/01/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/01/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6994

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

https://entreprendre.artisanat.fr/public/carnet/CMA_VF.pdf

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5070/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	17 697
Parcours menés à terme	17 310

Taux d'achèvement	98 %
Période	02/2022 – 01/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	19 875
Montant total engagé	4 487 876 €
Coût moyen par dossier	226 €
Durée moyenne	13 h
Période	02/2020 – 01/2025
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	3 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.